

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 25 (1917)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Questions d'histoire et d'archéologie  
**Autor:** Gruaz, Julien  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-20992>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

certaines de ses analyses psychologiques sont pleines de finesse et de sens des nuances. Homme politique, rien de ce qui touche à la littérature ne lui est étranger : il semble vouloir mettre un point d'honneur à se tenir au courant ; il a sans doute quelque sens du style, car beaucoup de ses lettres, tout en ayant été écrites très rapidement, se lisent avec plaisir ; elles n'ont rien de rocailléux, rien de pénible, et l'on y trouve souvent de la vivacité et du mouvement, quoiqu'elles péchent quelquefois par un manque de concision fâcheux.

En résumé, cette correspondance inédite a une valeur inestimable. Elle nous révèle un Druey peu connu, infiniment plus complexe qu'on ne croirait, et surtout elle nous paraît de nature à compléter fort heureusement l'histoire de notre canton et celle de la Suisse tout entière, durant une période de crise qui devait amener une transformation de fond en comble de nos institutions politiques. C'est pourquoi il nous a paru intéressant d'attirer sur elle l'attention du public et des historiens.

W. HEUBI.

---

## QUESTIONS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

---

Un Catalogue partiel des monnaies romaines  
trouvées à Vidy et au Bois de Vaux.

---

La campagne du Bois de Vaux, dont le sol nous a livré dans le passé tant de choses qui nous rappellent le pays au

temps de l'occupation romaine, est destinée à devenir une importante annexe du cimetière de Montoie<sup>1</sup>.

Il y a quelque dix ans encore, Vidy et la partie inférieure du Bois de Vaux offraient l'aspect d'une contrée retirée et déserte. Au milieu de leurs vastes pelouses, on n'y apercevait que la vieille chapelle grise et l'humble chaumière qui se trouvent à la bifurcation de leurs deux chemins solitaires. Aujourd'hui s'élèvent le long de ces chemins quatre ou cinq maisons aux murs d'une blancheur un peu criarde, qui ont redonné quelque vie à cette contrée où se perpétuait, depuis des siècles, l'oubli du bourg gallo-romain qui l'avait occupée.

Ce vaste sol de prairies coupées d'écluses, dont quelques-unes datent du moyen-âge, va-t-il se repeupler et former un quartier de banlieue ? C'est, me semble-t-il, peu probable, puisqu'il est, en partie, destiné à devenir un cimetière.

Tous ceux qui s'intéressent à notre passé trouveront que rien ne saurait mieux répondre à ce sol peuplé de souvenirs qu'un établissement de ce caractère, dont, en outre, l'aménagement permettra d'y poursuivre d'attentives investigations et de situer les trouvailles auxquelles on peut s'attendre.

Tout en appréciant les nombreux renseignements que nous donnent sur les découvertes de Vidy les écrits, mêlés parfois de quelques dissertations, de Plantin, de Ruchat, de Loys de Bochat, de Levade, on ne peut s'empêcher de déplorer leur manque complet d'ordre et d'exactitude.

Dans le *Lausanne dès les temps anciens*, publié par R. Blanchet en 1864, ouvrage dont certaines parties sont diffuses et traitées superficiellement, on trouve enfin, en ce qui concerne particulièrement les trouvailles romaines dans

<sup>1</sup> On peut circonscrire le futur cimetière entre les lettres EDJNG de notre plan.

le pays, des groupements qui les ramènent aux lieux qui en ont d'ordinaire livré le plus grand nombre, savoir : Vidy, Bois de Vaux, Chavannes, Contigny, etc.

L'archiviste A. Baron nous a laissé une notice sur les antiquités du Pays de Vaud qui nous donne une idée des collections auxquelles elles avaient donné lieu depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cette notice qui fait suite au catalogue manuscrit du médaillier du docteur Louis Secretan rappelle tout d'abord que l'Etat de Berne ne se souciait pas le moins du monde de la conservation des antiquités du Pays de Vaud !

Mais si l'opresseur méprisait, devons-nous ajouter, les monuments de notre passé, il jugeait bon, parfois, de nous en priver pour se les approprier sans scrupule. Plantin a signalé le premier, dit R. Blanchet, le grand nombre de monnaies provenant de Vidy qui ont pris le chemin du médaillier de Berne. A. Baron, de son côté, nous apprend que des mosaïques, découvertes près d'Orbe, furent transportées à la bibliothèque de Berne, ainsi que « divers morceaux curieux, médailles, etc., très bien conservés, provenant d'Avenches, d'Orbe, d'Yverdon, d'Yvonand, de Moudon, et d'autres lieux ».

La notice de A. Baron nous fournit d'autres renseignements très intéressants, que je résumerai le plus possible : jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y avait dans le Pays de Vaud que les collections des docteurs Levade et L. Secretan qui eussent de l'importance. Celle du second était en particulier composée de médailles antiques : grecques et romaines.

A part ces collections qui avaient été étudiées, classées et cataloguées, il existait, chez plus d'une personne qui les avait relégués au fond d'un tiroir, maint objet ou mainte

série d'objets qui auraient pu rejoindre à leur plus grand profit nos collections de Musées.

Des citoyens, dignes autant qu'intelligents, finirent par s'alarmer de la négligence et de l'abandon qui vouaient à leur perte certaine les reliques de notre histoire. Le jour vint où leur juste cause fut entendue. En 1822, le Grand Conseil exprimait un vœu tendant à établir la surveillance et la conservation, dans le canton de Vaud, des divers monuments et morceaux épars sur son territoire, pour nous en tenir aux termes mêmes de l'archiviste Baron.

Le 14 juin de la même année, une décision était prise, en vertu de laquelle deux fonctionnaires ayant le titre de conservateurs des antiquités cantonales, exerceraient une surveillance générale, active, tandis que les municipalités seconderaient celle-ci dans la limite de leur commune.

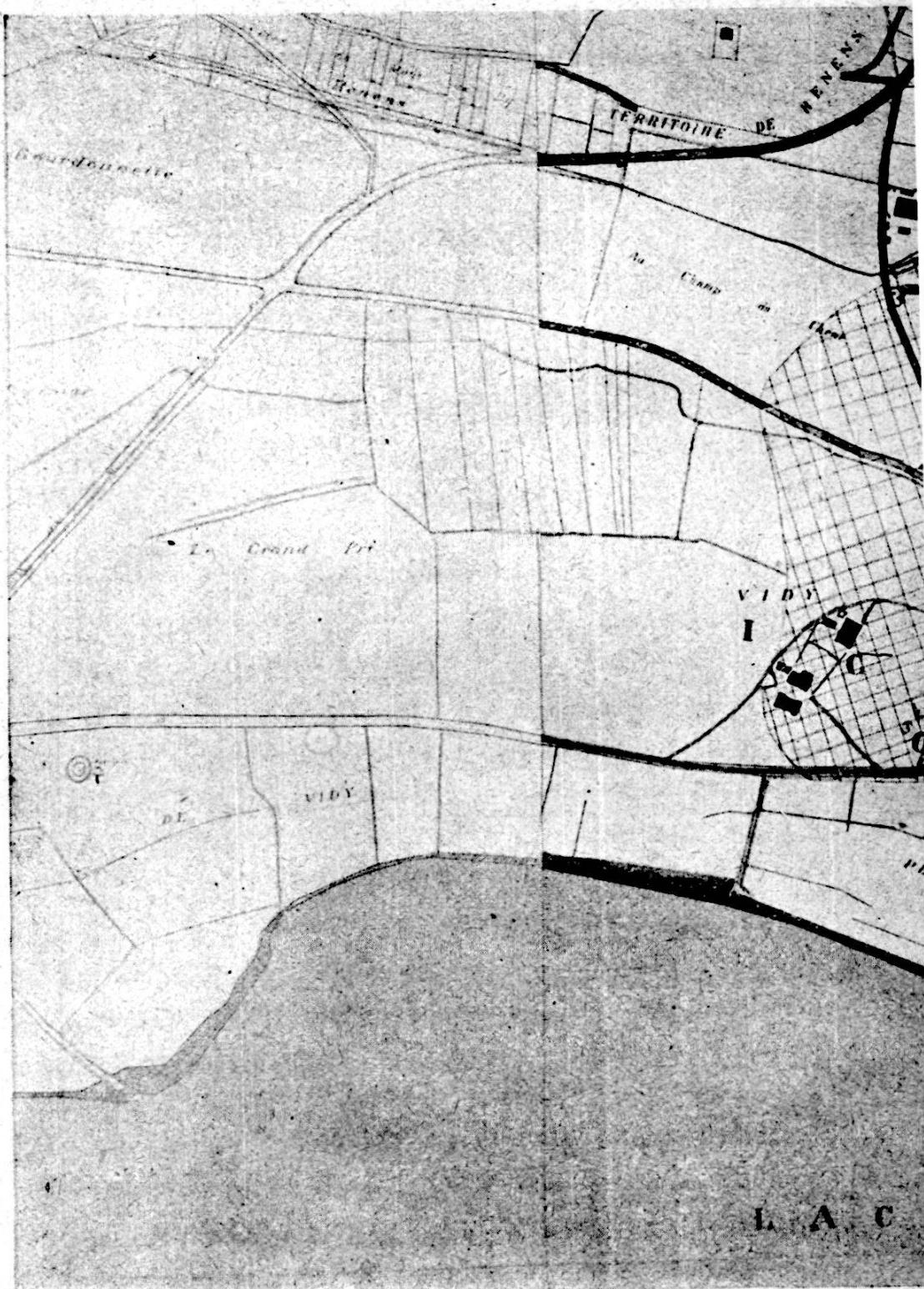
En ce qui concerne nos collections mêmes, la notice de A. Baron nous apprend que le Musée cantonal fut fondé à Lausanne en 1818 pour les y réunir et les grouper.

Cinq ans plus tard, en 1823, la part d'Avenches était faite également et la création d'un musée assurait à cette antique cité la conservation et le classement de ses monuments, dont les soins étaient confiés à des conservateurs officiels en contact avec la municipalité et les citoyens capables de la commune intéressée.

On ne doit pas perdre de vue, à côté de nos musées, les collections particulières qui ont constitué dans le canton de Vaud, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du siècle passé, des cabinets d'antiquités et de médailles.

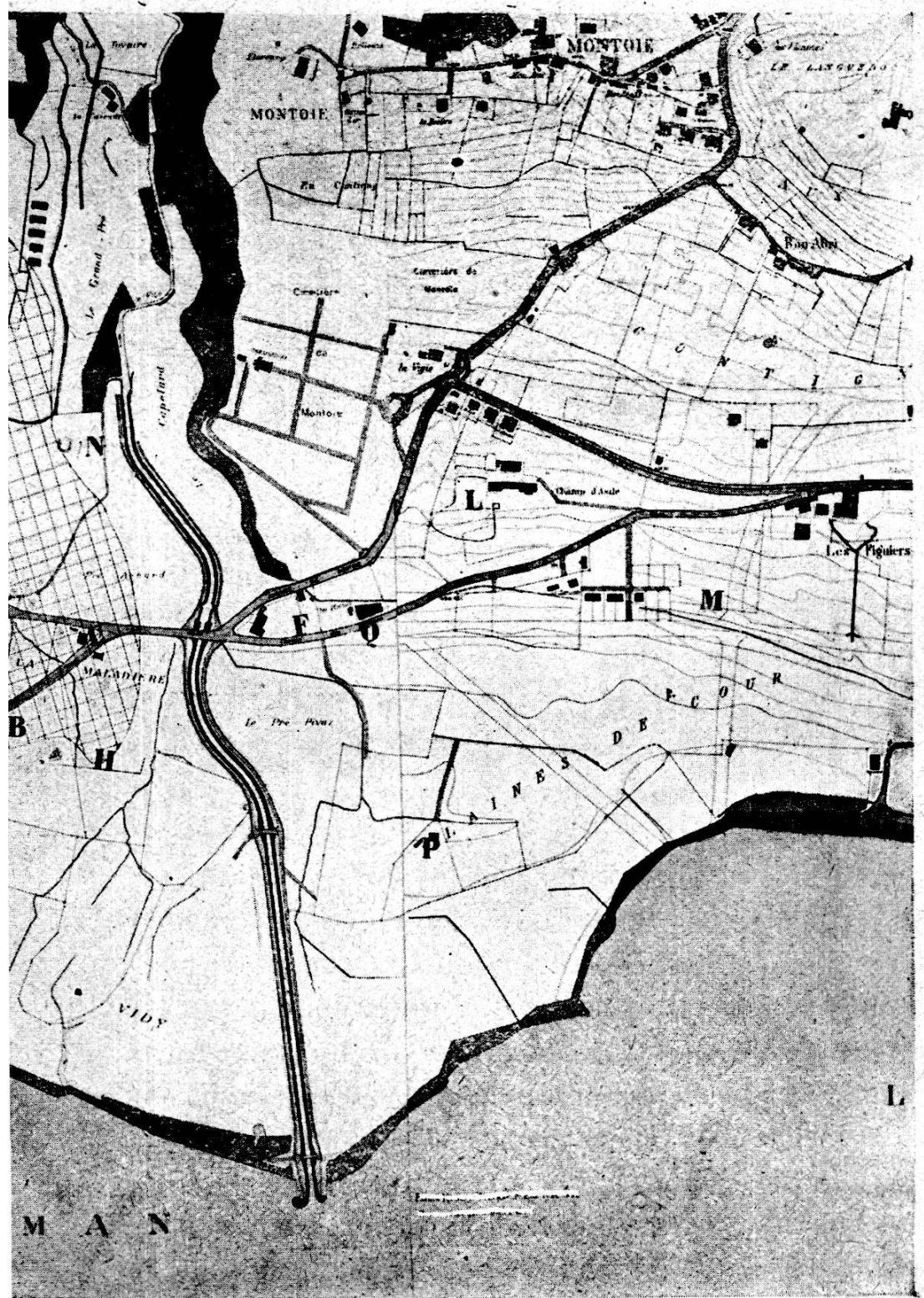
La notice de A. Baron signale ces collections dans l'ordre suivant :

*Collection du docteur Levade*, à Vevey : morceaux divers, statues, bustes, vases, bas-reliefs, briques, poterie, etc. Médailles grecques et romaines ; monnaies du moyen-âge, etc.



Carte archéologique de la contrée de Vidy, Bois de Vaud, Co  
dessinateur au service

*Echelle :*



vec reports du plan de Rod, Blanchet, établie par E. Dubrez,  
munale de Lausanne.

étres 60.

*Collection du docteur Louis Secretan* : séries analogues.

*Collection du marquis Louis de Gentils-Langalerie* : séries analogues.

*Collection Rodolphe Tissot*, à Moudon : médailles grecques et romaines ; monnaies du moyen-âge, médailles et monnaies modernes. Morceaux divers.

*Collection Rodolphe Blanchet*, à Lausanne : antiquités diverses. Médailles et monnaies antiques et modernes.

*Collection Frédéric Troyon*, à Bel-Air près Chesaux : riches et nombreuses séries provenant des tombeaux du cimetière burgonde de Bel-Air. Antiquités lacustres provenant des rives vaudoises. Divers.

*Collection A. Baron* : médailles grecques et romaines (consulaires et impériales) ; monnaies du moyen-âge. Morceaux de mosaïque, lampes de terre vernissée, etc.

On ne peut assez apprécier les collections privées, quand leurs propriétaires les constituent au profit de la science et prennent toutes leurs précautions pour qu'elles deviennent un jour le bien de l'Etat et du pays dont elles relèvent. Tel fut le cas pour la magnifique collection provenant des tombeaux burgondes de Bel-Air. Non seulement nous devons à Troyon ces reliques précieuses de notre histoire qui constituent une des plus remarquables séries de notre musée, mais nous lui devons encore tout le zèle et tous les soins qu'il mit à les recueillir méthodiquement et à les étudier pour en donner des publications qui honorent la science.

Au cours d'une époque d'environ soixante années, notre musée historique a réuni trois collections, qui sont les plus riches et les plus précieuses qui soient sorties de notre sol.

La première, recueillie au milieu du siècle passé dans le cimetière de Bel-Air, qui comptait deux cents tombes, nous

reporte à l'époque des grandes invasions. Tous les objets qui la composaient sont du type burgonde.

Les deux autres collections, provenant des cimetières de St-Sulpice, fouillés depuis 1910 et depuis 1912, nous ramènent, l'une, avec un mobilier du type franc, à la même époque à peu près que celle du cimetière de Bel-Air ; l'autre à l'époque gauloise.

Ce que nous devons souhaiter aujourd'hui, c'est que les fouilles prévues par la commune de Lausanne à l'occasion de l'aménagement de son nouveau cimetière, soient aussi fructueuses que celles de Bel-Air et de St-Sulpice.

Si notre vœu se réalise, le Musée du Vieux-Lausanne pourra nous offrir dans ses vitrines des séries qui feront revivre, entre celles de St-Sulpice et de Bel-Air, l'époque qui sépare les temps de la Gaule indépendante de ceux des grandes invasions.

Si l'on envisage bien les péripéties de l'histoire, l'établissement du vicus romain de Vidy ne put recevoir son plein développement qu'un siècle ou même un siècle et demi après la conquête du pays par César. Après que le grand général romain eut déjoué leur plan de franchir le Rhône pour passer dans la Gaule méridionale, après qu'il les eut retrouvés sur les bords de la Saône pour les vaincre et les soumettre, les Helvètes durent se conformer à ses ordres, rentrer dans leur pays et rebâtir leurs villes. Il fallut, depuis l'an 58, une période assez longue pour assurer au pays l'organisation que le vainqueur exigeait. Il fallut, sous l'influence des mœurs et des goûts du nouvel occupant, que la province sujette se mit dans la situation de pouvoir se procurer la pierre et les matériaux nécessaires à la construction de ses habitations. Ce sont les Romains qui ont initié les indigènes du pays conquis à l'architecture de pierre de leurs nouvelles demeures. Nous avons pu nous faire une idée de la

solidité de celles-ci, de la disposition et de la régularité de leurs lignes, lorsque les fouilles réalisées ces dernières années à Vidy et au Bois de Vaux ont dégagé leurs fondations.

J'ai signalé dans la *Revue historique* d'août 1914 les fréquents emplacements où le sous-sol de Vidy, du Bois de Vaux, de la contrée comprise entre Champ d'Asile et de Cour avait révélé la trace très manifeste de ces maisons dont les bases accusaient une maçonnerie très soignée.

La Lousonne romaine dut s'étendre à un certain moment sur une aire très vaste, mais il ne nous semble pas qu'elle ait pu atteindre son maximum de développement avant la fin du premier siècle de notre ère. Et en ce qui concerne ses édifices publics dont l'existence ne peut être mise en doute, grâce aux nombreux vestiges qu'on en a signalés, nous ne les voyons debout, au milieu des maisons particulières du vicus, que bien des années après les conquêtes de Tibère et de Drusus, c'est-à-dire une fois que l'Helvétie, définitivement réduite et organisée en province romaine, voit ses moyens de communications et sa prospérité assurés.

Lorsque, à la suite des grandes invasions, les habitants de Vidy abandonnèrent leur bourg pour aller se fixer sur le pays élevé, ils eurent largement de quoi utiliser pendant plusieurs siècles, sans doute, les matériaux de construction de leurs anciennes demeures pour édifier et développer leur nouvelle cité. Après avoir mis à contribution la pierre ordinaire pour bâtir leurs maisons sur la hauteur, ils eurent également à leur disposition, pour jeter les bases de leur cathédrale, la pierre des monuments abandonnés de Vidy.

Cette première utilisation n'a pas empêché de laisser subsister, comme nous l'avons vu déjà, des traces de construction importantes et nombreuses dans le sous-sol de l'antique Lousonne.

Aussi les personnes qui seront chargées par la commune

de surveiller les fouilles du Bois de Vaux, auront-elles l'avantage de pouvoir procéder à un travail méthodique. Au fur et à mesure des explorations et des trouvailles, un plan permettra de fixer la place de celles-ci, quelles qu'elles soient : traces d'habitations, fondations d'édifices, morceaux d'architecture isolés, objets et monnaies.

Pour aider à établir, à différentes époques, le degré d'occupation d'un lieu historique comme celui de Vidy, les trouvailles de monnaies peuvent fournir une contribution très utile. Il est profondément regrettable que, depuis que nos collections cantonales et locales existent, bien des monnaies provenant de Vidy n'y soient pas entrées pour servir la science.

J'ai pensé que l'occasion était tout indiquée ici de produire l'inventaire des monnaies romaines recueillies dans la contrée de Vidy, en me limitant, pour le moment, à celles que le médaillier cantonal possède.

Je serai très reconnaissant à toutes les personnes qui seront à même de me signaler des monnaies romaines provenant sûrement de Vidy et de ses environs et qui pourront aussi me faciliter le moyen de les déterminer. Cette contribution sera d'une grande utilité pour notre histoire et pour la science en général. Elle me permettra de compléter plus tard l'inventaire que je viens de commencer et qui compte pour le moment trente-trois exemplaires, tous appartenant au médaillier cantonal. La numérotation qui précède la description de chaque monnaie se rapporte à leur répertoire. Les abréviations suivantes seront interprétées comme suit :

Ar. signifie Argent.

G. B. » Grand bronze.

M. B. » Moyen bronze.

P. B. » Petit bronze.

Monnaies romaines trouvées dans la contrée de Vidy  
et de ses environs<sup>1</sup>.

MONNAIES DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE<sup>2</sup>.

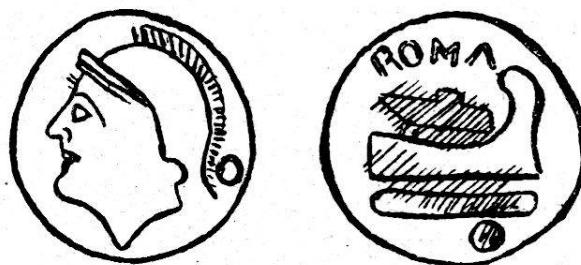


Fig. 1.

1) 47. Tête casquée de la déesse Rome, à gauche ; derrière, un point.

ROMA. Proue de navire ; au-dessous, un point.

Br. Once. (E. Babelon, 19, page 47, tome I).

Frappée vers l'an 500 de Rome (254 av. J.-C.).

Tr. au Bois de Vaux.

Don de la Cressonnière.



Fig. 2.

<sup>1</sup> Bibliographie : E. Babelon. *Description historique et chronologique des monnaies de la république romaine*. — H. Cohen. *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*.

<sup>2</sup> Les huit monnaies républicaines dont nous donnons les esquisses sont reproduites conformément à leur état de conservation.

2) 48. Tête à droite, dont la coiffure est indistincte.

R) ROMA. Proue de navire.

M. B.

Tr. au Bois de Vaux.

Don de la Cressonnière.



Fig. 3.

3) 574. PINARIA (famille patricienne).

*Pinarius Nata.*

Monétaire vers 554 (200 av. J.-C.).

Tête de la déesse Rome à droite avec le casque ailé;  
devant, X.

R) NATTA ROMA. La Victoire dans un bige au galop à  
droite, tenant un fouet.

Ar. Denier. (E. Babelon, var. du n° 1, page 303, tome II).

Tr. à la Bourdonnette.

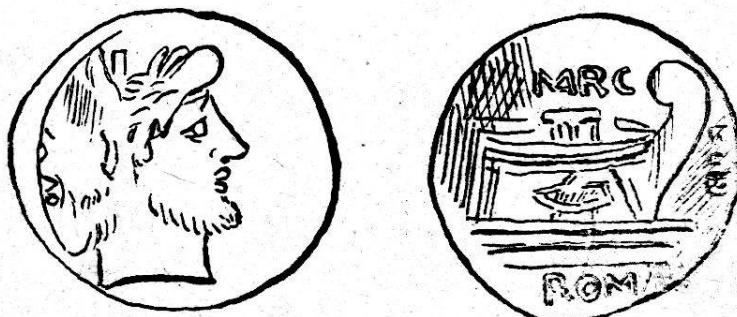


Fig. 4.

4) 522. MARCIA (Famille patricienne).

*Q. Marcius Libo.*

Monétaire vers 580 (174 av. J.-C.).

Tête laurée de Janus; au-dessus, I.

R) Q . MARC . LIBO . ROMA (Quintus Marcius Libo.

Roma). Proue de navire à droite.

G B. As. (E. Babelon, n° 2, page 182, tome II).

Tr. au Bois de Vaux.

Don de la Cressonnière.

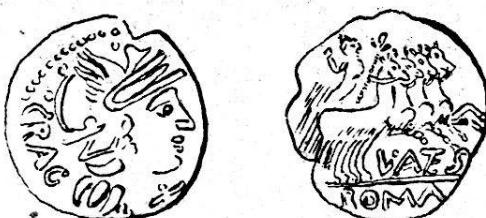


Fig. 5.

5) 133. ANTESTIA (Famille plébéienne).

*L. Antestius Gragulus.*

Monétaire vers 630 (124 av. J.-C.)

GRAG ou GRAC (Gragulus). Tête de la déesse Rome à droite avec le casque ailé; devant, X.

R) L . ANTES . ROMA (Lucius Antestius. Roma).

Jupiter debout, dans un quadrigle au galop à droite, tenant un sceptre et lançant la foudre.

Ar. Denier. (E. Babelon, n° 9, page 146, tome I).

Deux exemplaires: l'un trouvé au Bois de Vaux, l'autre à la Bourdonnette.



Fig. 6.

6) 276 bis. CIPIA (Famille plébéienne).

*Marcus Cipius.*

Monétaire, d'après Cavedoni, vers 650 (104 av. J.-C)

M. CIPI. M. F. (Marcus Cipius Marci filius). Tête de la déesse Rome avec le casque ailé, à droite; derrière, X.

R) ROMA. Victoire tenant une palme, dans un bige galopant à droite; dessous, un gouvernail.

Ar. Denier. (E. Babelon, n° 1, page 341, tome I).

Tr. à la Bourdonnette.

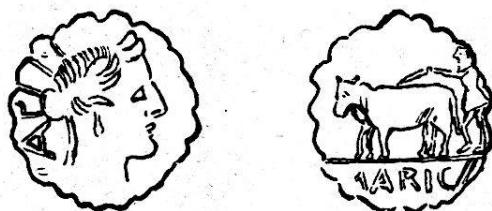


Fig. 7.

7) 528. MARIA. (Famille plébéienne).

*C. Marius C. f. Capito.*

Monétaire vers 670 (84 av. J.-C.).

CAPIT. (Capito). Tête de Cérès couronnée d'épis, à droite; à la suite de la légende, un nombre qui varie; devant la tête de Cérès, un symbole.

R) C. MARI. C. F. S. C. (Caius Marius Caii filius. Senatus consulto). Colon conduisant deux bœufs au labour, marchant à gauche; dans le champ, un nombre qui varie; à l'exergue, un symbole.

Ar. Denier dentelé. (E. Babelon, n° 9, page 203, tome II).

Tr. à la Bourdonnette.

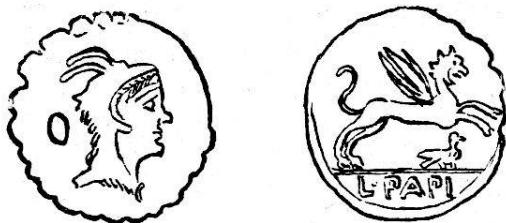


Fig. 8.

8) 563. PAPIA. (Famille plébéienne).

*L. Papius.*

Monétaire vers 675 (79 av. J.-C.).

Tête de Junon Sospita coiffée de la peau de chèvre, à droite ; derrière, un symbole qui varie.

R) L. PAPI. (Lucius Papius). Griffon courant à droite ; dans le champ, un symbole.

Ar. Denier dentelé. (E. Babelon, n° 1, page 280, tome II).

Tr. à la Bourdonnette.

(*A suivre*).

Julien GRUAZ.

---

## LE SALUT DE LA RÉVOLUTION GENEVOISE A LA RÉVOLUTION VAUDOISE

---

Rapport de Flournoy-Delisle sur sa mission auprès de  
l'assemblée provisoire du Pays de Vaud  
(fin janvier 1798).

---

Les volte-face que la politique impose aux gouvernements dans leurs rapports avec les pays voisins ne laisseraient pas de produire parfois une impression déconcertante, si quelque chose pouvait encore surprendre en pareille matière. Le gouvernement genevois, par exemple, qui, le 10 janvier 1798,